

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

N°2026-036

Séance du 12/03/2026

CONVENTION RELATIVE A L'USAGE DES SUPPORTS DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE BASSE TENSION (BT) ET HAUTE TENSION (HTA) AERIENS POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 12/03/2026, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à signer l'avenant N°1 entre Enedis, le Syndicat Energie Vienne et Vienne Numérique tel que présenté en annexe n°1 du rapport ci-joint ;
- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à signer la convention avec chaque Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité concernée selon le modèle présenté en annexe n°2 du rapport ci-joint.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé